



L'équipe du Bureau d'information touristique de la MRC de Maskinongé pour la saison estivale 2022.

MRC en bref - 17 août 2022

1. Bon coup de la MRC : Textiles Patlin
2. Un DEA à la MRC de Maskinongé
3. Principaux indicateurs de la MRC de Maskinongé
4. Mérite municipal 2022 : prolongation de la période de mise en candidature
5. Piétons et automobilistes: partageons la route !
6. Retour sur la séance du conseil du 10 août 2022
7. Dans les médias

1 - Bon coup de la MRC: Textiles Patlin

Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont heureux de remettre le Bon coup du mois de juillet 2022 à Textiles Patlin de Saint-Paulin pour son investissement de 600 000 \$ dans l'achat d'équipements à la fine pointe de la technologie.

L'entreprise spécialisée dans l'habillage de fenêtres et de lits a fait l'acquisition de nouveaux équipements pouvant être opérés sans le besoin de main-d'œuvre couturière, qui est difficile à trouver de nos jours. [Lire la suite>>](#)



Sur la photo : Claude Frappier, maire de Saint-Paulin, Patrice Chevalier, Sandrine Chevalier et Sonia Chevalier, membres de l'équipe de Textiles Patlin, ainsi que Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé.

2 - Un DEA à la MRC de Maskinongé



Un DEA à la MRC de Maskinongé ❤️

En cas d'arrêt cardiaque, les minutes et les secondes comptent.

Il est prouvé que l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) augmente considérablement les chances de réanimation et de survie d'une personne.

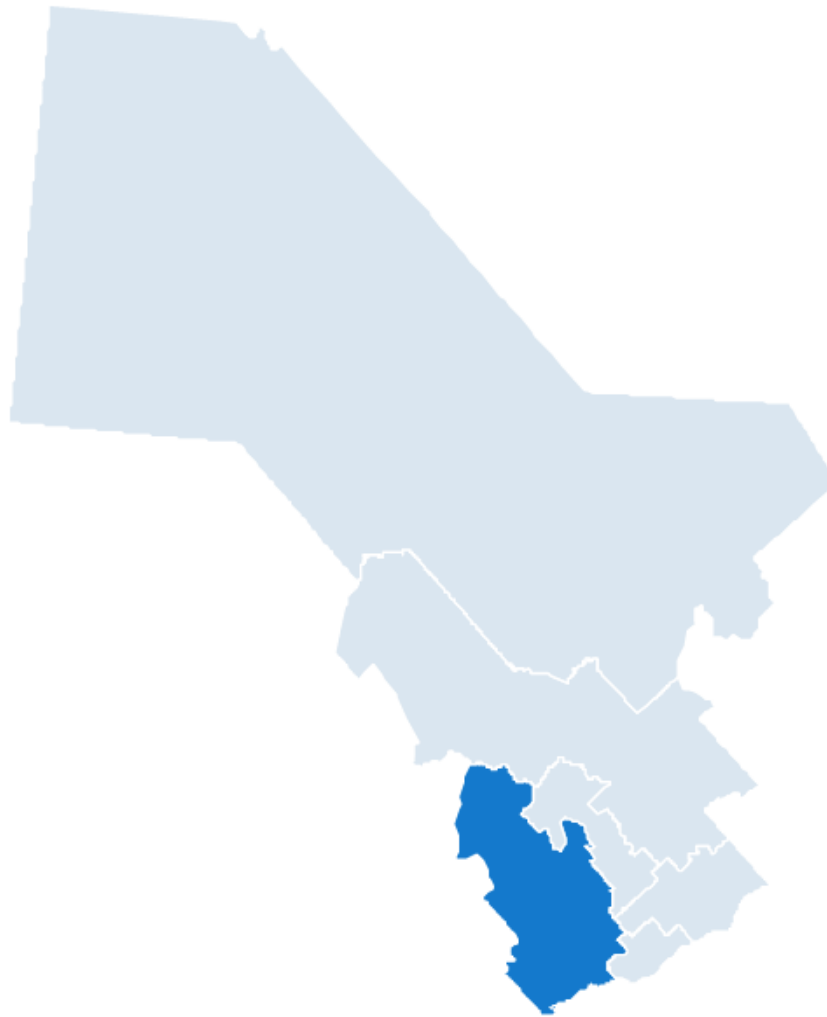
Dernièrement, la MRC de Maskinongé a muni ses bureaux d'un défibrillateur externe automatisé.

Cet appareil sera facilement accessible en situation d'urgence et installé en permanence dans nos locaux. Il pourra être utilisé pour rétablir l'activité cardiaque d'un adulte ou d'un enfant.

Nous invitons d'ailleurs l'ensemble de nos municipalités à s'en procurer un !

👉 *Le DEA de la MRC de Maskinongé est enregistré et visible sur l'application mobile DEA-Québec*

3 - Principaux indicateurs de la MRC de Maskinongé



Maskinongé

Population totale (2021)	37 513 hab.
0-19 ans (2021) (XLSX)	18,3 %
20-64 ans (2021) (XLSX)	55,1 %
65 ans et plus (2021) (XLSX)	26,6 %
Solde migratoire interrégional (2020-2021)	580 hab.
Travailleurs de 25-64 ans (2019^P)	13 714
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2019^P)	72,7 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2019^P)	38 004 \$
Revenu disponible par habitant (2020^P)	30 201 \$
Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2021)	165 175 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2021)	102 396 k\$

4 - Mérite municipal 2022 : prolongation de la période de mise en candidature



PROLONGATION

de la période de mise en candidature

Jusqu'au 30 septembre 2022

Québec.ca/MeriteMunicipal

Les municipalités sont invitées à soumettre leurs plus belles réalisations afin de reconnaître l'apport important de personnes, de groupes et d'organisations qui ont contribué à améliorer la qualité de vie dans leur collectivité, au cours des quatre dernières années.

Les prix remis lors de la cérémonie de reconnaissance permettent de mettre en lumière des projets mobilisateurs ou novateurs, sources d'inspiration partout au Québec. Les finalistes de chaque catégorie et leur projet bénéficieront d'une belle visibilité, notamment par l'entremise de publications sur les médias sociaux et d'activités médiatiques de la part du Ministère. De plus, une vidéo sera produite pour chaque lauréate et lauréat présents lors de l'événement.

Les prix du Mérite municipal sont une initiative du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les projets soumis contribuent à inspirer les Québécoises et Québécois à s'impliquer dans leur communauté dans le but d'innover et d'améliorer la qualité de vie de leur collectivité.

Les municipalités peuvent déposer une candidature pour chacune des cinq catégories, soit :

- [Aménagement du territoire et urbanisme](#) (107 Ko) (nouveau);
- [Femmes et démocratie municipale](#) (112 Ko) (nouveau);
- [Implication bénévole municipale](#) (135 Ko) (nouveau);
- [Municipalité et développement durable](#) (143 Ko);
- [Relève municipale](#) (133 Ko).

Les personnes, les groupes et les organisations désirant participer doivent contacter leur municipalité afin de déposer une candidature.

Tous les participantes et les participants ont donc **jusqu'au 30 septembre prochain, 16 h**, pour remplir et transmettre les formulaires de mise en candidature, accessibles sur la [page Web du Mérite municipal](#). Les lauréates et les lauréats seront dévoilés lors de la cérémonie qui aura lieu à l'automne.

5 - Piétons et automobilistes: partageons la route !



Activité de sensibilisation aux différentes traverses piétonnières du centre-ville de Louiseville en compagnie des cadettes de la Sûreté du Québec et de l'école de conduite de Louiseville.
Crédit photo: Ville de Louiseville

Chaque jour au Québec, des piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine.

La Sûreté du Québec profite de la période estivale pour donner quelques conseils de prévention aux piétons ainsi qu'aux autres usagers de la route, quant aux règles entourant les traverses piétonnières.

Être visible

Vous êtes plus à risque dans l'obscurité, car vous êtes moins visibles pour les conducteurs. Portez des vêtements ayant des matières réfléchissantes, cela vous permettra d'être vu par les automobilistes.

Sur le trottoir

En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

Aux intersections

Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. En tout temps, vous devez respecter les feux pour piétons. S'il y a seulement des feux de circulation, vous avez le droit de passage au feu vert ainsi que la priorité en vous engageant sur la chaussée. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

Vigilance aux passages pour piétons

Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer. Les automobilistes doivent anticiper que

vous allez traverser; un excès de 10 km/h peut faire la différence entre la vie et la mort.

Éviter les distractions

L'utilisation d'un cellulaire, que ce soit pour converser, texter ou utiliser Internet, ainsi que le port des écouteurs distraient autant l'automobiliste que le piéton. Il est important de se concentrer sur son environnement.

La ligne d'arrêt pour les automobilistes

Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires;
- Jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

6 - Séance du conseil du 10 août 2022

Administration et gestion financière

Programme RénoRégion 2022-2023

Le conseil a accepté d'augmenter la valeur uniformisée maximale pour l'admissibilité d'un logement au programme RénoRégion 2022-2023 à 150 000 \$.



Aménagement du territoire

Conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Le conseil a approuvé le Règlement 2022-247 relatif à une modification au Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2020-234 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé.

Le conseil a approuvé le Règlement 405-2-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 405-2018 afin d'autoriser l'usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée de garde d'animaux à des fins récréatives dans les îlots déstructurés et les secteurs mixtes, d'autoriser l'usage complémentaire de culture du sol dans les îlots déstructurés à

l'exception des secteurs mixtes et d'autoriser l'usage culture du sol dans la zone 303 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière

Le conseil a adopté le Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) 2022-2027.



Plan d'adaptation aux changements climatiques

Le conseil a adopté le Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) 2022-2032.

Demande de dérogation aux normes prescrites - Règlement régional numéro 221-11 visant à assurer une saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

Le conseil a accepté la demande de dérogation aux normes prescrites du règlement régional numéro 221-11 visant à assurer une saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée et ayant comme objectif, d'autoriser une récolte de 68 % de prélèvement des arbres à valeur commerciale tel que présentée dans les prescriptions sylvicoles sur les matricules 2744-68-4845 et 2744-76-4819 de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Demande d'aide financière 2022-2023 - Programme d'aide aux infrastructures de

transport actif (Véloce III, Volet 3) du ministère du Transport du Québec - entretien de la Route Verte

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière révisée dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III, Volet 3) du ministère des Transports du Québec pour l'entretien de la Route Verte.

Développement économique et du territoire

Politique de soutien aux projets structurants

Dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Maskinongé verse une aide financière aux municipalités ou organismes municipaux qui souhaitent réaliser des projets ayant pour effet de contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie des citoyens de la région.

Ville de Louiseville

Abri solaire

Somme allouée de 2 450 \$ sur un coût total de 4 458 \$.

Ressources humaines

Embauche

Le conseil a autorisé l'embauche de Marc-Antoine Valois, ingénieur, au poste de coordonnateur du Service technique de la MRC de Maskinongé.

Service technique

Parc industriel régional

Travaux de végétalisation du cours d'eau Grande-Décharge

Le conseil a autorisé le paiement du décompte #3 d'un montant de 34 604,96 \$ taxes incluses à l'entreprise Alide Bergeron et fils Ltée pour l'exécution des travaux de végétalisation du cours d'eau Grande-Décharge.

Demandes d'appui

Le conseil a appuyé la MRC du Rocher-Percé dans sa demande au gouvernement du Québec d'assouplir les règles de la convention d'Accès entreprise Québec.

Le conseil a appuyé la MRC de Vaudreuil Soulanges dans sa demande au gouvernement du Québec de dévoiler les données sur les prélèvements d'eau souterraine déclarés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le conseil a appuyé la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville dans sa demande à l'Association canadienne des constructeurs de véhicules d'établir des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant sur les véhicules électriques et hybrides, et ce, en collaboration avec les constructeurs de véhicules à l'étranger.

Félicitations et remerciements

Le conseil félicite Fred Pellerin, récipiendaire du prestigieux prix de l'Ordre du Canada.

Le conseil félicite l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie pour sa participation à la 55e Finale des Jeux du Québec, l'encadrement des athlètes et la récolte exceptionnelle de 21 médailles de la délégation de la Mauricie.

Le conseil félicite tous les intervenants ayant travaillé sur le Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) 2022-2027 et sur le Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) 2022-2032.

Le conseil félicite les pilotes automobiles Sylvain Ouellet et Éric Chaput de Louiseville pour leurs performances au Grand Prix de Trois-Rivières.



Sylvain Ouellet.
Crédit photo: Courtoisie

7 - Dans les médias

De nouvelles pancartes touristiques à Yamachiche

En prévision des vacances de la construction, la Municipalité de Yamachiche a procédé à l'installation d'affiches visant à indiquer aux touristes en visite dans la région où se situent chacune des grandes fermes. [Lire l'article>>](#)

Hausse de population dans la MRC de Maskinongé

Statistiques Canada a dévoilé cette semaine son recensement pour l'année 2021. Dans la MRC de Maskinongé, certaines municipalités ont des écarts significatifs au niveau de leur population, comparativement à 2016. [Lire l'article>>](#)

Un parc de planches à roulettes à Saint-Édouard

Les jeunes de Saint-Édouard-de-Maskinongé peuvent dorénavant s'amuser dans le tout nouveau parc de planches à roulettes aménagé à l'arrière du bureau municipal. [Lire l'article>>](#)



Crédit photo: Le Nouvelliste

Danse Sadaaqa aux quatre coins de la MRC de Maskinongé

Dans le cadre de sa tournée estivale aux quatre coins de la MRC, le duo Danse Sadaaqa s'est arrêté à la résidence Villa Mille Soleils de Saint-Boniface, le 23 juillet dernier, pour offrir un spectacle riche en divertissement aux résidents. [Lire l'article>>](#)

Transport collectif: un nouveau lien entre la MRC de Maskinongé et Shawinigan

Il sera désormais possible pour les résidents de la MRC de Maskinongé d'utiliser un nouveau service de navette, soit l'Express Mauve, qui reliera les municipalités de Saint-Barnabé, Charette, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Boniface à la ville de Shawinigan. [Lire l'article>>](#)

Un nouvel arrêt d'autobus pourrait revoir le jour à Louiseville

La MRC de Maskinongé pourrait à nouveau se doter d'un arrêt d'autobus, qui desservirait les passagers Montréal-Québec. [Lire l'article>>](#)

Plus de réseau internet nécessaire dans le secteur Saint-Mathieu-du-Parc

Le conseil municipal de Saint-Mathieu-du-Parc prend les grands moyens pour que les citoyens puissent garder contact avec les services d'urgence lors des pannes d'électricité ou pas. [Lire l'article>>](#)

Louiseville revoit ses coûts de construction pour les terrains de soccer

La Ville de Louiseville a fait l'annonce d'un ajustement du taux d'emprunt pour le projet de réaménagement de trois terrains de soccer. [Lire l'article>>](#)

Une nouvelle caserne inaugurée à Saint-Léon-le-Grand

La Municipalité de Saint-Léon-le-Grand a effectué l'inauguration de sa toute nouvelle caserne de pompiers. Après plusieurs mois de planification, d'analyse et de construction, les responsables étaient très fiers d'ouvrir officiellement la nouvelle bâtisse. [Lire l'article>>](#)



Crédit photo: Simon Allaire, député de Maskinongé

La région renoue avec les touristes de l'international

Après un arrêt forcé en lien avec la pandémie de coronavirus, voilà que les visiteurs de l'étranger se font plus nombreux dans les divers attraits touristiques de la région. [Lire l'article>>](#)

Une assemblée municipale mouvementée à Sainte-Angèle-de-Prémont

Un conseil municipal mouvementé a pris place à Sainte-Angèle-de-Prémont lundi soir. Alors que le poste de direction générale est désormais le seul vacant, une embauche quelque peu controversée et des retards dans l'octroi de prêts en vertu d'un règlement d'emprunt ont teinté l'assemblée. [Lire l'article>>](#)

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca



651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
819 228-9461
www.mrc-maskinonge.qc.ca

